

République Tunisienne
Ministère de l'Environnement et du Développement Durable



وزارة البيئة والتنمية المستدامة
Ministère de l'environnement et du développement durable

Autorité Nationale Désignée



LE MECANISME DE DEVELOPPEMENT PROPRE

**Conseils pratiques pour
monter votre projet MDP en Tunisie**

gtz Partenaire mondial pour
un avenir commun.



LE MECANISME DE DEVELOPPEMENT PROPRE



NOTIONS DE BASE





LE MECANISME DE DEVELOPPEMENT PROPRE : NOTIONS DE BASE

Qu'est ce le **Mécanisme pour un Développement Propre (MDP)** ?

Selon ce mécanisme, instauré par l'article 12 du protocole de Kyoto, un opérateur économique d'un pays industrialisé (pays annexe B), peut acheter des "réductions d'émissions" réalisées dans le cadre d'un projet opéré dans un pays en développement (pays hôte), selon un processus formel bien défini. Ces réductions peuvent être portées au crédit du pays acheteur, l'aidant ainsi à honorer ses engagements en termes de réduction de gaz à effet de serre (GES).

Qu'est ce un **projet MDP** ?

Tout projet qui permet de réduire ou d'éviter les émissions de GES, ou d'accroître les puits d'absorption de CO₂ de façon mesurable et durable peut être potentiellement considéré comme un projet MDP.

LE MECANISME DE DEVELOPPEMENT PROPRE : NOTIONS DE BASE

Quelles sont les **conditions d'éligibilité** au MDP ?

Un projet MDP doit répondre notamment aux conditions suivantes :

- Être monté de manière volontaire
- Contribuer au développement durable du pays hôte
- Être « additionnel » sur les plans environnemental et financier
- Ne détourne pas l'Aide Publique au Développement.

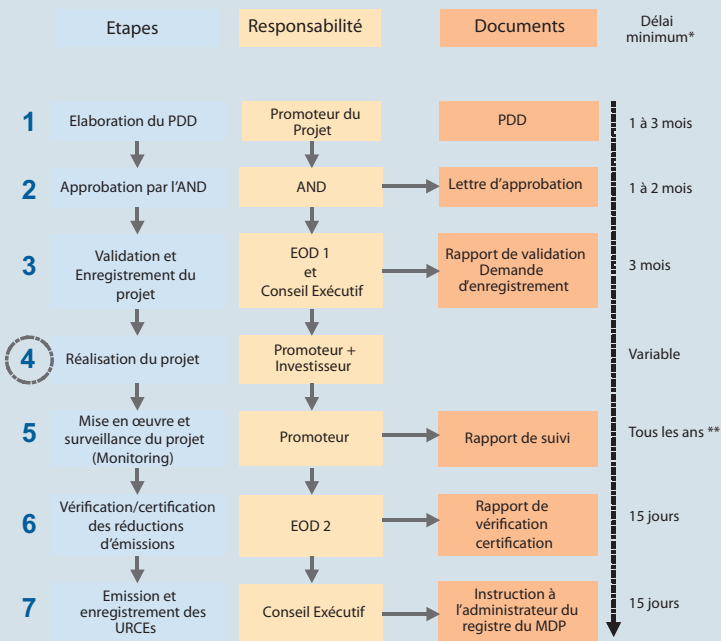
Pourquoi monter un projet MDP ?

Par la vente des "réductions d'émissions" de GES issues d'un projet MDP, le développeur peut améliorer la rentabilité du projet. En même temps, il peut renforcer son positionnement compétitif sur le marché, par l'introduction de nouvelles technologies, contribuant ainsi au développement durable de son pays.



LE MECANISME DE DEVELOPPEMENT PROPRE : NOTIONS DE BASE

Le cycle formel du projet MDP...



* dans le cas où il n'y a pas de demande de révision des rapports des EOD1 ou 2 pendant la période de comptabilisation

PDD : Document Détaillé du Project
 AND : Autorité Nationale Désignée
 EOD : Entité Opérationnelle Désignée
 URCEs : Unités de Réduction Certifiées d'Emissions

LE MONTAGE D'UN PROJET MDP



UN PROCESSUS
A OPTIMISER



LE MONTAGE D'UN PROJET MDP : UN PROCESSUS A OPTIMISER

Identifier correctement l'idée du projet...

- Choisir le projet sur la base d'une opportunité effective d'investissement.
- S'assurer que le projet appartient à un domaine éligible au MDP.
- Annoncer le recours au MDP dans les documents conceptuels du projet.
- Ne pas compter sur le MDP pour boucler le schéma de financement d'un projet. Il procure plutôt des cash-flows qui améliorent la rentabilité du projet.
- Vérifier sommairement dès le départ le caractère réel et mesurable des émissions évitées.
- Vérifier brièvement l'additionnalité du projet MDP.

LE MONTAGE D'UN PROJET MDP : UN PROCESSUS A OPTIMISER

Faire approuver son projet par l'AND avant d'aller plus loin dans le processus MDP...

- Formuler l'idée de projet dans une Note d'Information sur le Projet (NIP) selon le modèle de l'Autorité Nationale Désignée (Cf. site AND : www.mdptunisie.tn).
- Faire appel à un consultant spécialisé si le porteur du projet n'a pas les compétences nécessaires.
- Présenter la NIP à l'AND pour approbation afin de s'assurer de la contribution du projet au développement durable.
- Utiliser la NIP pour communiquer sur le projet auprès des acheteurs potentiels des Unités de Réduction Certifiées d'Emissions (URCEs).



LE MONTAGE D'UN PROJET MDP : UN PROCESSUS A OPTIMISER

Choisir une stratégie optimale de développement du projet dès l'élaboration du PDD...

- Vérifier si le projet peut rentrer dans le cadre des projets de faible ampleur, afin de réduire le temps et le coût du processus d'enregistrement.
- Vérifier s'il est possible d'utiliser une méthodologie déjà approuvée par le Conseil Exécutif du MDP (CE).
- Vérifier s'il y a des projets du même type, déjà enregistrés par le Conseil Exécutif du MDP.
- S'assurer que l'accès au MDP procure un rapport Coûts /Bénéfices significativement favorable.

LE MONTAGE D'UN PROJET MDP : UN PROCESSUS A OPTIMISER

Bien **anticiper les différents coûts** de mise en œuvre du processus MDP...

- Coûts d'élaboration de la NIP et du PDD.
- Coût de validation du projet par une EOD.
- Coût d'enregistrement du projet auprès du CE.
- Coût de la vérification–certification des URCEs par une EOD.
- Coût d'enregistrement des URCEs.

Soumettre le PDD à l'AND pour approbation...

- Faire appel à un consultant spécialisé pour l'élaboration du PDD et l'accompagnement lors des discussions avec le validateur.
- Soumettre le PDD à l'AND accompagné d'un résumé en français, selon le format-type de l'AND.
- Obtenir la lettre d'approbation du projet de la part de l'AND.



LE MONTAGE D'UN PROJET MDP : UN PROCESSUS A OPTIMISER

Entamer le processus d'émission des URCEs...

- Bien anticiper, au moment de l'élaboration du PDD, les éventuelles interrogations du validateur afin d'écourter la phase de validation.
- Contracter, à ses propres frais, une EOD pour la validation, tout en faisant jouer la concurrence pour obtenir les meilleurs prix.
- Démarrer son projet, si nécessaire, sans attendre l'enregistrement qui pourra intervenir, après le démarrage du projet.
- Planifier le processus périodique de vérification, de certification et d'émission des URCEs, selon les modalités décrites dans le PDD.
- Recruter, à ses propres frais, une EOD pour la vérification, tout en faisant jouer la concurrence pour obtenir les meilleurs prix.

LA VALORISATION D'UN PROJET MDP



**VENDRE AU MIEUX
SES URCEs**



LA VALORISATION D'UN PROJET MDP : VENDRE AU MIEUX SES URCEs

Promouvoir activement son projet auprès des acheteurs ...

- Commencer la promotion du projet dès la phase de la NIP.
- Utiliser les canaux les plus adéquats pour promouvoir le projet : forums d'investissement MDP, foires, sites Web spécialisés, AND, etc.

Bien **négoier** le prix de cession des URCEs...

- Suivre le mouvement du marché de carbone et l'évolution de ses cours (www.pointcarbon.com, www.caissedesdepots.fr, etc.).
- Faire jouer, dans la mesure du possible, la concurrence entre les acheteurs.
- Valoriser la qualité du projet et la crédibilité du porteur comme atouts importants de négociation.
- Se faire conseiller par un spécialiste pour la négociation avec les acheteurs.

Bien choisir les **modalités de vente ...**

- Louer les services de cabinets spécialisés pour être assisté dans la négociation et l'établissement du contrat.
- Faire le choix entre plusieurs options de ventes :
 - > Contrat avec achat ferme
 - Paiement à l'avance (avant la mise en œuvre du projet, les revenus sont pris en compte dans le montage financier du projet, l'élaboration du PDD comprise)
 - Paiement à la livraison des URCEs, (à prix fixe ou prix indexé sur le marché)
 - > Contrat avec option d'achat
 - > Recours direct au marché de carbone.
- Choisir l'option de vente la plus appropriée en tenant compte du type de projet, son état d'avancement, sa rentabilité, la nature et le niveau des risques encourus, la qualité et la solidité des participants au projet.



POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONSULTER...

- Le guide pratique pour le montage de projet MDP en Tunisie auprès de l'AND.
- Le site Web de l'AND : www.mdptunisie.tn
www.cdmtunisia.tn
- Le site Web de la CCNUCC : www.unfccc.int
- Le site Web du PNUE : www.cd4cdm.org



Secrétariat de l'Autorité Nationale Désignée - Tunisie

Ministère de l'Environnement et du Développement Durable

Direction Générale de l'Environnement et de la Qualité de la Vie

Adresse : Centre Urbain Nord, Immeuble ICF 1080 Tunis.

Tél : +216 70 728 679/644 - Fax : +216 70 728 595/655

E-mail : DGEQV@mineat.gov.tn

Site web : www.mdptunisie.tn / www.cdmtunisia.tn